

EN HOMMAGE À JACQUES MARSEILLE

Édition 2011 du Grand Prix de l'impertinence

Organisé par la fondation Prospective & innovation et le Cercle des entrepreneurs du futur. En présence du recteur Christian Forestier, administrateur général du Cnam, de Michel Godet, professeur du Cnam et animateur du Cercle des entrepreneurs du futur, Jean-Claude Bouly, directeur de l'École Management & société, et de Jean-Pierre Raffarin, président de la fondation Prospective & innovation, sénateur de la Vienne, ancien Premier ministre.



Le Grand prix de l'impertinence 2011 vise à récompenser des réflexions et actions impertinentes et innovantes en relation avec le développement durable, l'entrepreneuriat, le développement, les territoires et les services.

Cet événement se déroulera en présence de **Jean-Pierre Raffarin**, sénateur de la Vienne et ancien Premier ministre, président de la fondation Prospective et innovation, du recteur **Christian Forestier**, de **Michel Godet**, professeur titulaire de la chaire Prospective stratégique du Cnam et de **Jean-Claude Bouly**, professeur titulaire de la chaire Artisanat et gestion de la petite entreprise et directeur du Centre national d'entrepreneuriat (CNE) du Cnam. À cette occasion, **Michel Godet** présentera l'ouvrage Impertinences 2010, recueil des

textes primés fin 2009, et dont la sortie à la Documentation française, coïncide avec le lancement du Grand prix 2011. En outre, il interviendra sur le thème Créativité et innovation dans les territoires, pour la publication du rapport conjoint du Conseil d'analyse économique, de l'Académie des technologies, et de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar).

Le Grand prix de l'impertinence est organisé par le Cercle des entrepreneurs du futur, animé par **Michel Godet**, qui rassemble une cinquantaine d'organismes et d'entreprises, en association avec la fondation Prospective et innovation. Il a été lancé en 2007, par le Cercle des entrepreneurs du futur avec le Centre de l'entrepreneuriat (CNE), institut du Cnam, et l'appui de l'Académie des technologies, de l'Agence nationale de recherche (l'ANR) et de la Datar.

Règlement du Grand prix

Les communications, individuelles ou collectives, doivent être envoyées au plus tard, le 22 mars 2011, à entrepreneursdufutur@cne-cnam.fr, ou par courrier postal, en 5 exemplaires, à l'attention de Sylvane Lanieu, CNE-Cnam - 4 rue du Docteur Hendenreich / CS 65228-54 052 Nancy Cedex. Elles doivent privilégier le côté inductif et pertinent, et ne pas avoir déjà fait l'objet d'une publication. Le texte doit comprendre entre 6 000 et 30 000 signes, soit 3 à 15 pages au format A4. Il doit être accompagné du CV de l'auteur et d'un résumé comportant 3 000 signes maximum, espaces compris. Les communications distinguées seront publiées dans la collection « Impertinences » de la Documentation française et mises en ligne sur le site du Cercle des entrepreneurs du Futur.





21 septembre 2011
18h15

Paris Musée des arts et métiers

Contact
Guy Keckhut
gkeckhut@cne-cnam.fr ✉

➡ Davantage d'informations sur laprospective.fr

Le mercredi 21 septembre sera également publié **Impertinences 2011** à la Documentation française.